Fiche d'inscription *obligatoire*

A retourner au plus tard pour le vendredi 6 février 2026

sous réserve de places disponibles

Représentant légal :

Nom : ……...

Prénom :……...

Renseignements et inscriptions enfants :

Nom					
Prénom					
Age					
journée avec repas					
journée sans repas					
demi-journée Matin ou après-midi*					
demi-journée avec repas Matin ou après-midi*					

*Rayer la mention inutile

Accueil périscolaire (Avant 9h et Après 17h) Veuillez indiquer l'heure d'arrivée et de départ

Arrivée le matin : ☐ Départ le soir : ☐

Possibilité d'accueil à partir de 7h jusqu'à 18h30 au tarif « accueil périscolaire » sur réservation.

Remarques diverses :

Cadre réservé à l'accueil de loisirs

Date de réception de l'inscription :

PROGRAMME

Semaine sur le thème de l'hiver

Voici le déroulement de la semaine :

- De nombreuses activités manuelles et activités artistiques sont prévues en fonction de l'âge des enfants.
- Plusieurs grands jeux tout au long de la semaine.

INFOS

La priorité sera donnée aux enfants des 6 communes du syndicat pour qui le centre de loisirs est un moyen de garde.

Pour des raisons pratiques il est demandé aux familles de fournir tous les jours une ***bouteille d'eau ou une gourde*** au nom de l'enfant. Pour les enfants présents l'après-midi nous fourniront les gouters.

Pour les enfants faisant ***la sieste*** merci de prévoir tout le nécessaire (oreiller, couverture, doudou etc.…). La sieste est systématique pour les enfants de 3 ans mais peut être annulée à la demande des parents comme il est possible de faire dormir des enfants plus âgés sur demande.

TARIFS

	QF > 800€	QF < 800€
Journée avec repas (9h-17h)	15.90 €	15.70 € *
Journée sans repas (9h-12h et 14h-17h)	9.90 €	9.80 € *
1/2 Journée (9h-12h ou 14h-17h)	5.90 €	5.80 € *
1/2 journée avec repas (9h-14h ou 12h-17h)	13.90 €	13.60 €*
Accueil périscolaire (calculé au quart d'heure)	2.60€ de l'heure	2.40€ de l'heure

* Pour les régimes généraux à déduire le montant notifié sur la feuille d'aide aux temps libres de l'année en cours fournie par la CAF.
* Pour les ressortissants MSA, un courrier vous notifiant les démarches pour une aide vous est transmis. L'aide vous sera directement versée.

Afin de profiter des tarifs en fonction de votre coefficient, merci de nous fournir une attestation de la CAF ou de la MSA où apparaît votre quotient (pour les familles qui ne l'ont pas donné dans le dossier d'inscription).

Pour les aides aux temps libres merci de nous fournir une photocopie de l'attestation 2026 envoyée par la CAF.

Possibilité de paiement avec les chèques CESU

Horaires : (9h - 17 h)
Possibilité d'accueil à partir de 7h et jusqu'à 18h 30 sur demande et au tarif de l'accueil périscolaire calculé au quart d'heure